

Extrait des délibérations du conseil fédéral.

(Du 27 octobre 1882.)

L'interdiction d'entrée du bétail venant d'Italie par la frontière du canton des Grisons, décrétée le 8 juin 1882 par le conseil sanitaire de Coire et approuvée le 16 du même mois par le conseil fédéral, a été rapportée.

(Du 31 octobre 1882.)

Le gouvernement des Etats-Unis de l'Amérique du nord a nommé en qualité d'agent consulaire de ce pays en Suisse, en date du 22 septembre écoulé, M. Otto-A. Peyer, et le conseil fédéral a accordé à ce fonctionnaire l'exequatur en cette qualité.

Le conseil fédéral a approuvé la justification financière et les statuts qui lui ont été présentés par la compagnie actuelle du chemin de fer du Seethal argovien-lucernois.

(Du 3 novembre 1882.)

Le conseil fédéral a autorisé le gouvernement du canton de Berne à établir pour un temps indéterminé un district réservé pour les poissons dans l'Emme, depuis le confluent de l'Ilfis jusqu'à celui du torrent de Heimiswyl.

- Buraliste de poste à Utzenstorf : M. Christian Bühlmann, de Münsingen (Berne) ;
- » » » Zweisimmen : » Jean Mützenberg, de Spiez (Berne) ;
- » » » Menziken : » Gottlieb Merz, de Menziken (Argovie) ;
- » » » Häzingen : » Rodolphe Hefti, de Häzingen (Glaris).

Ces sept derniers fonctionnaires n'avaient été nommés que *provisoirement* lors des nominations faites le 17 mars 1882 (F. féd. 1882, I. 471).

INSERTIONS.

Publication.

Pour que les correspondances adressées au *département fédéral des finances et des péages* soient ouvertes par les administrations auxquelles elles sont destinées, nous invitons les expéditeurs à adresser tout ce qui concerne les *finances* au *département des finances*, et tout ce qui concerne les *péages* au *département des péages*.

Berne, le 28 octobre 1882. [3].

*Département fédéral des finances
et des péages.*

Extrait des délibérations du conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1882
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	52
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.11.1882
Date	
Data	
Seite	281-283
Page	
Pagina	
Ref. No	10 066 668

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.